

Politique de pôles de compétitivité: Bilan et enjeux

Didier Paquot

**Directeur Département économie R&D
Union Wallonne des Entreprises (UWE)**

Forum « Paroles de chercheurs »

Namur – 8 avril 2011

La mise en œuvre en œuvre d'une politique industrielle « clusters »:

- Vitale.
- Incontournable.
- incontestable.

Car:

- Le rôle clé de l'industrie dans une économie
- La compétition internationale
- La compétition technologique

Une démarche inédite pour la Wallonie

□ Pôles de compétitivité = de « **super clusters** »

□ **L'objectif:**

- Création, production et exportation de biens et services à haute valeur ajoutée
 - ◀
 - ❖ Activité centrée sur la Wallonie (partenariats, sous-traitance)
 - ❖ Création d'emplois directs et indirects

Une démarche inédite pour la Wallonie

- ❑ Une étroite **coopération** entre GE, PME, universités, centres de recherche, opérateurs de formation
- ❑ Une **cohérence** entre projets de recherche, de formation, d'investissement, de perspectives internationales
- ❑ Une ouverture marquée sur **l'international**

6 pôles

| | | |
|------------------------------|---|-----------------------|
| Les sciences du vivant | → | Biowin |
| L'agro-industrie | → | Wagralim |
| Le génie mécanique | → | Mecatech |
| Le transport – logistique | → | Logistics in Wallonia |
| L'aéronautique et le spatial | → | Skywin |
| Technologie environnementale | → | Greenwin |

Quelle activité ?

5 appels à projets

153 projets labellisés (85 R&D)

378,6 millions d'euros de budget

dont 278,6 millions d'euros de soutien public (240,1 R&D)

311 entreprises dont 203 PME

274 cellules de recherche

50 organismes de formation

6^{ème} appel: 36 projets (25 R&D), 62 millions publics (R&D: 51,6 millions)

- ❑ Progression du niveau R&D et innovation des entreprises.
- ❑ La coopération entre les différents acteurs.
- ❑ La réduction du sous-régionalisme.
- ❑ Le renforcement de l'ancrage de filiales de multinationales dans le tissu wallon.
- ❑ L'arrimage des PME au processus d'innovation et d'internationalisation.
- ❑ Une meilleure visibilité internationale pour l'industrie wallonne.

Externes aux pôles :

- ❑ Les procédures administratives, les délais de paiement:
 - des améliorations mais très progressives.
 - On sait ce qu'il y a à faire mais lente mise en œuvre.
- ❑ La pérennisation de la politique de clustering via décret/arrêté.
- ❑ L'implication des cellules opérationnelles des pôles dans le suivi des projets de recherche.

Internes aux pôles:

- ❑ Suivi des projets: une amélioration certaine au fil du temps.
- ❑ Valorisation des résultats des projets R&D: le grand enjeu pour l'avenir
- ❑ Développement de services connexes: essentiel pour la pérennisation et le développement des pôles.
- ❑ Peu de projets d'investissement jusqu'ici.

- ❑ Clusters/pôles: au départ deux étages sans escalier pour les raccorder.
- ❑ La situation idéale: fusion clusters et pôles d'un même domaine.
- ❑ Le cas dans certains domaines, en progression dans d'autres.
- ❑ Le nouveau décret « clustering » devrait clarifier et inciter.

- ❑ Tous les pôles ont activement travaillé à la dimension internationale.
 - Contacts, collaboration, coopération avec d'autres pôles.
 - Parfois projets communs (mais pas facile).
 - Accroissement de la visibilité des secteurs via l'activité internationale des pôles.

- ❑ A chaque pôle d'augmenter son réseau international.

- ❑ Aux autorités publiques de rendre visible la politique wallonne des pôles dans les instances/platformes internationales ad hoc.

- ❑ Plutôt vers des « réseaux de pôles » que des « fusions de pôles ». Mais libre à chacun...

- ❑ Première phase – constitution, coopération, projets - est un succès.

Mais...

- ❑ Grand enjeu: la réussite de la deuxième phase - concrétisation et valorisation des projets de recherche, investissement.
- ❑ Troisième phase: autonomie complète des pôles.
- ❑ Cette politique doit rester l'affaire de tout le Gouvernement et de toutes les administrations.

Merci de votre attention